

Issue des relais de poste créés par Louis XI en 1477 pour le transport des messages royaux et surtout des offices de messagers royaux créés en 1576, l'administration des postes en France a été créée au début du XVII^e siècle.

À l'époque, le port était payé par le destinataire.

Lors de la Révolution et de l'abolition des charges royales, dont celle de la « Ferme générale des postes » avec à sa tête un Surintendant Général, les postes deviennent un service qui est réparti sur le territoire avec environ 1 400 « relais postes » et environ 16 000 chevaux assurant les liaisons entre les relais postes. L'hôtel-restaurant à Coudray était l'un des trois relais de poste de la Mayenne au XIX^e siècle.

Les premiers mandats postaux, destinés à envoyer de l'argent liquide à des particuliers notamment dans les communes rurales, sont mis au point à compter de 1816.

À partir de 1849, apparaissent les premiers timbres postes en France qui portent la charge de l'affranchissement désormais à l'envoyeur des lettres.

Le service postal se transforme devient accessible à tous les habitants.



En 1879, les deux administrations séparées, celle des postes et celle du télégraphe, apparue après 1845, sont fusionnées pour former l'administration des postes et télégraphes puis avec l'arrivée du téléphone les P.T.T.

La Poste a été souvent présentée comme le second employeur civil de l'État, après l'Éducation nationale.

Au sein des postiers, les facteurs constituent une catégorie de grande importance. Cette catégorie - ancien grade, devenu fonction et dont l'appellation fut délaissée de 1957 à 1990 au profit de celle de « préposé », puis de celle d'agent professionnel en 1993 - regroupe les agents chargés principalement de la collecte et la distribution du courrier. Elle a constitué

durant deux siècles entre 26% et 70% de l'ensemble des postiers !

L'administration de la Poste organise en 1830, un service rural : 5 000 facteurs ruraux desservent, un jour sur deux, l'ensemble des communes du pays pour la collecte et la distribution des lettres. Ils seront 14 388 en 1856 pour une distribution quotidienne du courrier, puis 25 000 en secteur rural.

A Bierné, comme dans les villages de France, qu'il pleuve ou qu'il vente, routes et chemins sont désormais arpentées par ces marcheurs en uniforme et à sacoche, craints par les chiens et attendus par les familles. Le facteur apporte un « lien » entre les fermes, qui surveille en s'enquérant de la santé de chacun. Il est un personnage important de la commune qui connaît chaque habitant.



A Bierné, en 1926, Alphonse Gommerel est admis comme remplaçant dans l'administration des P.T.T. Pendant 31 ans, il parcourra nos chemins avant de prendre sa retraite en 1957

En 1881 la poste élargit son offre de service avec la création de la Caisse nationale d'épargne (1881) puis celle des chèques postaux (1918).

Bierné
AU TELEPHONE. — Le bureau de Bierné sera ouvert au service téléphonique à partir du 1^{er} mai 1911. Il aura les mêmes relations que les autres réseaux du département.

En 1911, le téléphone est installé dans la commune. Il est d'abord situé dans les

locaux de la Mairie, mais compte tenu des horaires d'ouverture et surtout de fermeture, il déménage rapidement au sein de l'Hôtel Chevreul

La poste se modernise également avec l'introduction de la bicyclette dans la tournée.

En 1914 les premières femmes entrèrent en tant qu'auxiliaires à la distribution du courrier à la place des hommes mobilisés. Puis en 1919, avec l'octroi du repos hebdomadaire, les PTT les titularisent ; 2638 nouveaux emplois sont ainsi créés. En 1930, la Poste franchit la barre symbolique des 100 000 agents, puis 152 411 en 1970.

POUR TÉLÉPHONE. — Il était impossible au public d'échanger des communications pendant les heures de fermeture des bureaux principaux, les dimanches et jours fériés ; les relations téléphoniques se trouvaient ainsi supprimées pendant un certain nombre d'heures. Pour remédier en grande partie à ce désavantage, l'administration a décidé de renouveler au 1^{er} mai 1911 la prise d'un abonnement au service de téléphones directement les dimanches et jours fériés ce poste au bureau a servi de complément voisin. Les abonnés ainsi rattachés doivent, parfaitement, consentir à mettre leur installation à la disposition du public. Ils sont autorisés à percevoir une surtaxe qui ne peut être supérieure à 0 fr. 15 et qui leur revient intégralement. Cette mesure a été mise en application le 7 juillet dernier.

Voici les noms des localités où cette nouvelle facilité peut être accordée ainsi que les noms des abonnés qui ont consenti à la mesure du service téléphonique.

Ambrée : M. Corma, hôtelier; Bierné : M. Chevreul, hôtelier; La Chapelle-au-Ribou : M. Brunet, maire; Consé-le-Vivien : Mme Mire, café de la Place; Crapon : M. Guibory, hôtel de la Perle; Evron : M. Fortin, débiteur de tabac; Lassay : M. Queller, entrepreneur; Meaup : M. Mélay, pharmacien; Villaines : M. Tessier, hôtelier; Le Genest : la Locette.

En 1941, le gouvernement de Vichy fait fusionner la direction de l'exploitation télégraphique et la direction de l'exploitation téléphonique qui devient alors la direction des télécommunications.

Les postiers sont plus mobiles – vélos et motos complétés par la 2 CV introduite dans la distribution rurale depuis 1952 - et ouverts à d'autres tâches que celle de la distribution du courrier.

A 63 ans

30 km par jour à bicyclette

Pour le facteur, M. Charles Peschard



M. Charles Peschard « Charles », natif du pays, aide familial et ouvrier agricole pendant quarante-cinq ans, a été obligé de changer de travail en 1970. Il a commencé aux P.T.T. à 55 ans et a travaillé pendant 25 ans à Bierné et dans les communes environnantes. En 1979, une tournée fixe lui a été attribuée à St-Denis-d'Anjou et il y a quelques semaines, il a reçu sa tenue officielle de préposé aux P.T.T.

Agé de 63 ans, habitant Bierné, il parcourt chaque jour plus de trente kilomètres en bicyclette, ce qui ne l'empêche pas d'assister le soir aux répétitions de la fanfare.

En parfaite santé, il continuera son travail jusqu'à la retraite, en apportant avec son amabilité et ses oreilles discrètes, les bonnes et mauvaises nouvelles à ses clients.

Cl. B.



Motorisation aux P.T.T. : A partir du 1^{er} février, c'est officiel, le tri du courrier pour Bierné, Argenton-Notre-Dame, Saint-Michel-de-Feins et Saint-Laurent-des-Mortiers aura lieu à Grez-en-Bouère. Chaque matin notre facteur local, M. Denou, distribuera le courrier avec sa 2 CV fourgonnette, ainsi que le montre le cliché ci-dessus. Cette photo a été prise lors d'un essai qui s'est avéré... concluant. Malheureusement ce n'est pas un signe d'évolution pour Bierné car l'arrivée des journaux sera retardée d'une heure environ.

1971 est une année de « révolution » pour nos sympathiques facteurs. Le nouveau code postal est né. Désormais il faut agrémenter les envois d'un nombre de 5 chiffres. « *Un bon employé arrive à écouter 2 000 lettres par heure alors qu'un opérateur assis devant le clavier des nouvelles trieuses peut en traiter 25 000 dans un même laps de temps. Sur nos enveloppes devront désormais figurer le nom du destinataire, son adresse et le cadre de cinq chiffres précédant le nom de la ville* » explique le ministre de la Poste Robert Galley. Les opérations de tri se font donc à partir de cette date avec des trieuses électriques. Elles seront regroupées à Grez-en-Bouère.

Désormais également, les formats des enveloppes vont être standardisés (de 90 à 120 millimètres pour la largeur, de 140 à 235 millimètres pour la longueur et 5 millimètres d'épaisseur maximum).

AU BUREAU DE POSTE, un local est aménagé pour la pose d'appareils téléphoniques, en vue de l'arrivée de l'automatique d'ici quelques mois (peut-être septembre ou octobre), les usagers n'auront plus à discuter avec la standardiste.

Code postal des bureaux distributeurs de la région

MAYENNE

53000	Laval ou 53001 à 53030	53870	Gastines.
	(à utiliser uniquement sur indication de votre correspondant).	53290	Grez-en-Bouère.
53370		53760	Laubrières.
53340	Argenton-Notre-Dame.	53840	Longuefuye.
53340	Ballée.	53100	Mayenne.
53350	Ballots.	53650	Ménil.
53350	Bierné.	53580	Méral.
53360	Brûlon-Gontier.	53170	Meslay-du-Maine.
53360	Châteletain.	53910	Origné.
53360	Chemazé.	53340	Quelaines.
53230	Cossé-le-Vivien.	53200	Rouziers.
53750	Coudray.	53390	St-Alban-sur-Roë.
53400	Craon.	53450	St-Denis-d'Anjou.
53340	Cuillé.	53880	St-Laurent-des-Mortiers.
53630	Daon.	53920	Saint-Polx.
53260	Entrammes.	53490	Villiers-Charlemagne.

L'autre nouveauté des années 1970, c'est l'automatisation du réseau téléphonique. Jusqu'au 6 juin 1974, pour joindre son correspondant, il fallait passer par une standardiste.

Le 1er janvier 1991, la Poste se sépare des télécommunications et se transforme en un établissement public à caractère industriel et commercial. Elle comptera encore 325 000 agents en 2001. En 2002, la nouvelle équipe dirigeante juge que cette masse salariale est trop importante et décide de la réduire en profitant des départs à la retraite, lesquels se sont accrus depuis 2005. Surtout elle accentue la diversification des activités de l'entité « Groupe La Poste », notamment ses services financiers.

Les décennies 1990 sont marquées par la baisse continue des volumes de courrier, dans un contexte d'ouverture à la concurrence des marchés postaux (directives européennes) et plus récemment, avec le développement de l'informatique et des liaisons Internet.

La poste tente alors de se réorganiser sur tout le territoire français. En juillet 2009, pour éviter la fermeture de ce service indispensable, les élus de Bierné décident la création d'une agence postale communale.

La poste deviendra communale en fin d'année

Une agence postale communale ouvrira à compter du 1^{er} novembre 2009. La personne formée par la poste sera recrutée en partenariat avec l'établissement avec un temps de travail proposé de 16 h hebdomadaires, en contrat à durée déterminée la première année.

La convention avec la poste sera de 9 ans.

Bierné

15 000 € de travaux pour l'agence postale

L'ouverture de l'agence postale communale est prévue pour le 3 novembre. Ces changements entraînent des travaux pour l'agence elle-même, mais aussi une réorganisation complète des permanences sociales avec l'aménagement d'une salle d'attente. Travaux à prévoir : menuiseries 6 000 €, cloisons 1 146 €, carrelage 400 €, peinture toilée 1 500 €, maçonneries 2 700 €, radiateurs 2 500 €, stores 700 €, soit un total de 14 946 €.

Ces travaux étant réalisés dans le cadre du maintien des services publics, le fonds communautaire d'aménagement du territoire rural (FCATR) de la communauté de communes peut intervenir à hauteur de 50 %. Le conseil municipal décide de réaliser les travaux nécessaires au réaménagement et sollicite le FCATR pour une subvention d'aide.

En cas d'accord, il resterait donc à la charge de la commune un total de 7 473 €.

Des travaux sont réalisés sur le bâtiment jouxtant le siège de l'ADMR. La poste est sauvée.

En 2021, elle a pleinement sa place avec l'ensemble administratif « France services ».

